



**Fiche d'inscription  
séjour Retraités  
du 07 au 13 septembre 2025  
à Albertville - Savoie  
A RETOURNER avant le **15 avril 2025****

<b>ASCE :</b> <b>Nom :</b> <b>Prénom :</b>	<b>Nom - Prénom du conjoint :</b> <b>Téléphone fixe :</b> <b>Téléphone portable :</b>
<b>Adresse :</b>	
<b>émail :</b>	<b>N° carte d'adhérent :</b>

Type de chambre	Tarif / pers	Nbre de personnes	Montant total
Chambre double	1 090,00 €		
Chambre individuelle (1)	1 310,00 €		

(1) Les chambres individuelles seront attribuées en fonction des disponibilités

(2) Ce prix comprend l'hébergement, tous les repas, les visites et le transport en car pour les visites

Vous souhaitez partager votre chambre avec une autre personne en particulier, précisez :

NOM, Prénom et N°ASCE : .....

*L'attribution des séjours se fait en commission. Après l'attribution, la commission vous fera parvenir par mail les réponses positives ou négatives. Certaines réponses négatives peuvent être maintenues en liste d'attente dans le cas de disponibilités éventuelles. Si la réponse est positive, Si la réponse est positive, l'inscription du séjour devient effective dès lors que le bénéficiaire a retourné le contrat*

*Le paiement se fera de manière échelonnée selon les modalités suivantes :*

*- 280 € avant le 15/04/2025 plus 220,00 euros en cas de chambre individuelle*

*- 270 € avant le 30/05/2025*

*- 270 € avant le 30/06/2025*

*- 270 € avant le 30/07/2025*

*Le tarif définitif sera fixé selon le nombre de participants, actualisé avant le dernier règlement. Il peut varier de 25 € en plus ou 20 € en moins.*

*Les règlements seront effectués par chèques bancaire ou chèques vacances à l'ordre de l'ASCE 73. Il est possible de régler la totalité à réception du contrat.*

**Dans le cadre de la RGPD, j'accepte que l'ASCE 73 collecte et utilise mes données personnelles  
renseignées sur ce bulletin dans le cadre des activités liées au séjour.**

**Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions générales en page 2 de la fiche  
d'inscription et déclare en accepter le contenu.**

Fait à ....., le ..... Cachet de l'ASCE et signature du (de la) président(e)

Signature du titulaire de la fiche d'inscription

**À retourner par courrier à « l'ASCE 73 - 1 rue des Cévennes - 73011 Chambéry cedex » ou par mail à « Ascee-Savoie@i-carre.net »  
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter André Cattelin par tél: 06-15-03-94-19**

# Conditions générales de l'inscription

## Article 1 - Responsabilité des présidents

Tous les participants sont placés sous la responsabilité du président de l'association d'appartenance. Tout manquement est passible de sanctions définies par la commission de discipline fédérale.

## Article 2 - Obligation des participants

Les participants doivent avoir une tenue correcte en tous lieux et en toutes circonstances (visites des sites, musées, durant le transport, etc.) pendant toute la durée du séjour. En cas de détérioration de matériel, les frais sont à la charge des auteurs ou de l'association qu'ils représentent.

## Article 3 - Assurances et couvertures des risques

La FNASCE est titulaire d'un contrat «Responsabilité Civile» couvrant tous les sinistres pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée. Les participants sont couverts en «individuel accident» dans la limite des garanties prévues par le contrat. Ces garanties sont liées automatiquement à la carte d'adhérent de l'ASCE.

La FNASCE organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels.

**Rappel : le contrat ne couvre pas les biens appartenant ou confiés à l'adhérent.**

## Article 4 – Inscription – Réservation

Toute inscription non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte. Toute modification de réservation non confirmée par courrier, fax ou mail ne pourra être validée.

## Article 5 – Annulation – Désistement

Annulation du séjour: toute annulation devra être signifiée par écrit à **l'ASCE 73 par lettre recommandée** avec AR et être accompagnée d'un justificatif

⇒ A partir de 180 à 90 jours du départ, il sera retenu 30% du prix du séjour par personne

⇒ A plus de 60 jours du départ, il sera retenu 40% du prix du séjour par personne

⇒ A plus de 45 jours du départ, il sera retenu 50% du prix du séjour par personne

⇒ A plus de 30 jours du départ, il sera retenu 75% du prix du séjour par personne

⇒ A moins de 30 jours du départ, il sera retenu 100% du prix du séjour par personne

## Article 6 - Acceptation du règlement

Par le seul fait de son inscription, tout participant adhère sans restriction aux conditions générales et accepte toutes les décisions des organisateurs pour les cas qui n'y seraient pas mentionnés.

## Article 7 – Nombre de personnes du groupe

Le groupe ne pourra pas excéder 50 personnes. A moins de 40 personnes, le séjour devra être annulé.

## Article 8 – Programme

Le programme prévisionnel pourra être modifié pour des raisons d'organisation ou de sécurité.

## Article 9 – Droits à l'image

Chaque participant accorde à la FNASCE la permission d'utiliser les photographies ou les images le concernant prises pendant la durée des assemblées, dès lors qu'elles sont prises dans les espaces et séances publics.

Ces images pourront être diffusées sur le site de l'ASCE 73 et de la FNASCE

Je soussigné (e), ..... autorise l'ASCE 73 à publier les photographies prises de ma personne au cours de mon séjour en Savoie.

Ces images pourront être diffusées sur le site de l'ASCE 73 et de la FNASCE ([www.fnascee.org](http://www.fnascee.org)).

Lu et approuvé, le .....

Signature